



Retraite Macron : En savoir plus....

Pour en savoir plus, je vous invite à consulter deux sites :

<https://blogs.mediapart.fr/les-economistes-atterres/blog/160317/les-retraites-facon-macron-le-piege-des-comptes-notionnels>

Et celui-ci avec « l'exemple » suédois...

<http://www.slate.fr/story/74377/retraites-modele-suede>

Le gros mensonge que l'on va nous servir :

La comparaison entre le calcul sur **les 25 meilleures années dans le privé et les 6 derniers mois dans le public** donc forcément inégalitaire, encore un privilège des fonctionnaires !

Tout faux et c'est le COR (Comité d'Orientation des Retraites) dans un rapport : <http://www.cor-retraites.fr/IMG/pdf/doc-3384.pdf> qui le dit.

La page 12 est édifiante et montre que le système du privé est souvent...plus favorable !

Pourquoi : tout simplement parce que **dans le privé les régimes complémentaires AGIRC et ARCCO viennent compléter le régime général.**

Le début de la fin de la Fonction Publique ?

Intégrer les fonctionnaires dans le régime général, c'est la remise en cause du statut qui sécurise les fonctionnaires et les met à l'abri du pouvoir politique.

Ce statut a été instauré à la Libération pour contrer la main mise de l'Etat pétainiste auxquels les fonctionnaires devaient faire allégeance.

Nous n'avons pas de retraite mais une pension et c'est explicite, celle-ci est « un salaire continué » c'est à dire que nous sommes fonctionnaires jusqu'à la fin de nos jours.

S'attaquer à notre système de pensions, c'est commencer le grand démontage de la fonction publique.

La répartition des richesses, n'en parlons plus !

Il faut se souvenir que depuis les années 2000 **la part de la richesse produite dans l'entreprise qui va aux actionnaires est passée de 4,6 % à 9,5 % en 15 ans.**

Dans le même temps, la part salariale est restée au même niveau, ce qui n'empêche pas le patronat de pleurnicher sur le « coût » exorbitant des cotisations...

